



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

## STATUT DE L'ARBITRAGE

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92 28 72

**PV N° 46 DU SAMEDI 08/07/2023**

Réunion du 3 juillet 2023

Président : M. FOREST Jean-Louis  
Secrétaire : M. MAZOYON Maurice  
Représentant des clubs : M. MAGNIN André  
Représentant du Comité Directeur : M. VIDRY Francis  
Représentant de la Commission des Arbitres : Mme AZNAR Denise et M. LIGOUT Jean-Claude  
Membres : MM. ARTAUD Pascal et FERRAND Frédéric

### **COURRIERS REÇUS**

Suite aux informations de la Commission des Arbitres, le club de St Marcellin en Forez, 520060, est rétabli dans ses droits. Son arbitre, Youcef NEHAR, a fourni un certificat médical pour justifier son absence, le contraignant à suspendre sa fonction d'arbitre pendant plusieurs mois.  
Ce club est rétabli dans ses droits, l'amende de 50 € est annulée ainsi que la restriction de muté en moins.  
Saison 2023 - 2024 : droit à 6 mutés.

### **MUTES SUPPLEMENTAIRES SAISON 2023 - 2024**

- Commelle Vernay : 1 pour l'équipe U18.
- St Just St Rambert : 1 pour l'équipe D2
- Sorbiers La Talaudière : 2 pour l'équipe U16 R2